

Les prix des parkings du campus vont progressivement augmenter, d'abord en septembre prochain puis à la rentrée 2015. Une hausse qui s'inscrit dans la politique générale de la mobilité à l'UNIL.

« Une question d'équité »

Francine Zambano

Aujourd'hui, occuper une place de parc sur le campus de l'UNIL revient à 13,50 fr. par mois. Dès la rentrée, les prix vont augmenter, passant à 26,50 fr. par mois puis à 33 fr. en 2015. Pourquoi une telle hausse ? Sur quoi se base-t-elle ? Selon quels critères ce montant a-t-il été décidé ? Début 2014, la Direction a mis sur pied un Comité de projet (CoPro) afin de soutenir le dicastère Durabilité et Campus dans sa stratégie de mobilité. Le vice-recteur Benoît Frund, président du CoPro, explique les démarches et réflexions entreprises pour arriver à cette hausse de tarifs.

Dans quel contexte se situe cette hausse des prix des parkings de l'UNIL ?

Benoît Frund : Globalement, cette décision est une réponse à l'urbanisation toujours plus importante du campus et à l'augmentation du nombre d'usagers. L'UNIL a des défis à relever en termes d'accessibilité. La pression est constante, surtout en période de rentrée. La réflexion sur la hausse des prix entre dans une politique plus générale liée à cette croissance. Il y a toute une série de choses sur lesquelles nous travaillons. Comment accéder au campus ? Quelles sont les manières de gérer les pressions liées à la mobilité ? Faut-il organiser différemment les horaires de cours, créer davantage de logements pour étudiants près de Dorigny ? Encore plus généralement, la réflexion sur notre politique en matière de stationnement s'intègre dans nos actions visant à réduire l'impact environnemental du campus. Par ailleurs, nous n'avons pas touché aux tarifs des parkings depuis très longtemps.

Justement pourquoi cette hausse intervient-elle maintenant ?

Il fallait bien qu'on y pense un jour. Nous avons commencé par renforcer sensiblement le contrôle des parkings, pour nous assurer que les places disponibles sont bien utilisées par les usagers du campus qui disposent d'une autorisation et non pas par ceux qui parquent à l'UNIL sans macaron et/ou travaillent à l'extérieur. Beaucoup d'automobilistes pris en faute ont reçu des amendes, et du coup nos abonnés



Benoît Frund explique les démarches et réflexions entreprises pour arriver à une hausse des tarifs des parkings de l'UNIL. F. Imhof@UNIL

ont retrouvé des places de parc. Environ 150 macarons de plus ont même pu être distribués aux étudiants. Les ayants droit trouvent leur bonheur et il y a moins de contrevenants. Maintenant, il faut gérer différemment ces places de parc pour absorber la croissance des utilisateurs et faire en sorte qu'on puisse travailler sur la durée.

Autre démarche, l'étude des habitudes des automobilistes réalisée à partir des puces placées sur les pare-brise des véhicules en automne 2013. Avez-vous des résultats à communiquer ?

Cette étude se termine à fin juin. Le système des puces disparaîtra ensuite et nous publierons les résultats cet automne.

Disposez-vous d'une analyse des coûts des parkings pour justifier cette hausse ?

Oui. Il manque chaque année environ 400'000 francs pour couvrir l'ensemble des frais liés au stationnement.

Il y a donc un enjeu financier lié à cette hausse de tarifs.

La Direction a décidé cette augmentation pour couvrir à terme les coûts réels. L'idée n'est donc évidemment pas de se faire de l'argent, c'est davantage une question d'équité. 70 % de la communauté universitaire vient en transports publics sans recevoir d'aide pour l'instant. L'UNIL veut être exemplaire et cohérente. En encourageant la mobilité moins polluante, elle ne peut donc pas en même temps subventionner les automobilistes. L'institution fournit certes des places mais n'a pas à les financer. Il faut souligner que, malgré la hausse, les prix restent toujours bas. Les collaborateurs UNIL qui travaillent au Bugnon payent 50 fr. par mois et ceux du CHUV déboursent 85 fr.

Comment avez-vous abouti à cette solution de « hausse raisonnable » ?

L'an dernier, nous avons annoncé une augmentation et un système de flexibilisation.

Les usagers ont cru qu'ils devraient payer à la sortie des parkings à partir de la puce. Ce ne sera pas le cas. Ce qu'on a fait avec le groupe de travail, c'est tenir compte de la réalité économique et de la réalité spécifique des personnes concernées, des gens qui viennent à temps partiel et qui payent plein pot par exemple. Le groupe de travail a tenu compte de toutes ces questions.

Pourquoi une augmentation en deux temps ?

Nous estimons que l'augmentation est raisonnable, donc acceptable en deux fois. Nous arriverons au final à un prix de 33 fr. par mois. Les usagers doivent payer ce qu'ils coûtent, pas davantage. Nous étudierons les comportements des automobilistes. Il est possible que l'on doive réajuster un peu les tarifs après 2015, mais de façon très minime.

www.unil.ch/unisep
www.unil.ch/mobilite

Concrètement, quel système de contrôle allez-vous installer sur les parkings ?

Nous allons installer un système de barrières pour lutter encore plus efficacement contre les usages illicites. Ce système entrera en fonction en septembre 2015. Il y aura la possibilité d'avoir un macaron à mi-temps quand ces barrières seront installées. Il y a pas mal de gens qui sont dans cette situation. Le paiement se fera en début d'année académique, comme aujourd'hui. Les discussions ont montré qu'il fallait aller dans ce sens. Le but n'est pas de faire en sorte que les gens ne viennent plus sur le campus.

Existe-t-il derrière l'augmentation des tarifs une volonté d'augmenter le nombre de places de parc ?

C'est plutôt le contraire. L'UNIL dispose d'ailleurs de suffisamment de places de parcs sur l'ensemble du campus. Nous allons en déplacer peut-être, voire même en supprimer. Nous avons besoin de surfaces pour

construire. En résumé, nous souhaitons mieux utiliser les ressources à disposition.

D'autres mesures vont-elles être prises en matière de mobilité ?

Nous sommes en discussion avec les tl. Il y aura davantage de rames sur le m1 d'ici la fin de l'année, ils vont également ajuster les horaires aux besoins du campus. Et nous réfléchissons à l'encouragement au covoiturage, difficile à gérer pour le moment. Ensuite, nous travaillerons sur la mobilité professionnelle, soit comment mieux utiliser la flotte actuelle de l'UNIL, renforcer Mobility et utiliser les transports publics quand cela est possible. En matière de mobilité douce, beaucoup de choses ont été faites pour les vélos (parcs sécurisés, vélos en libre service, atelier vélo) et nous allons continuer. Nous allons d'ailleurs développer les accès au campus par la mobilité douce. La commune de Chavannes prépare un important projet de passerelles pour traverser l'autoroute d'ici à 2016.

Publicité

